

Description

Le gardien ou la gardienne d'animaux surveillent, nourrissent et prodiguent quotidiennement des soins à différentes espèces animales gardées en captivité (cliniques, laboratoires, zoos) ou en liberté surveillée (établissements d'élevage, pensions, refuges). Ils s'occupent d'identifier les besoins physiologiques des bêtes et de construire et d'entretenir leur milieu de vie en portant une attention particulière à leur comportement (anxiété, maladie, souffrance).

Leurs principales activités consistent à :

Garde et surveillance des animaux

- prendre soin et veiller au bien-être des animaux (chats, chiens, petits rongeurs, oiseaux, etc.) placés dans des pensions ou des refuges;
- recueillir et prendre en charge les animaux abandonnés avant de les attribuer à un demandeur;
- s'occuper d'animaux d'expérience (entretien quotidien, élevage, reproduction) dans une animalerie pour un institut de recherche ou un laboratoire, aider les chercheurs et tenir un inventaire;
- assurer les soins aux animaux sauvages détenus dans un zoo ou un parc animalier (mammifères, oiseaux, animaux vivant en aquarium ou terrarium);
- appliquer les lois en vigueur relatives à la détention, au commerce ou à l'élimination d'animaux;
- accompagner les visiteurs, les conseiller en matière de détention;

Soins aux animaux

- élever des animaux, respecter leurs cycles de reproduction et choisir les méthodes d'élevage;
- maintenir l'hygiène et les conditions microclimatiques indispensables à la vie de certaines espèces;
- procéder à la toilette des animaux (laver, brosser, couper les griffes, etc.) et leur prodiguer les soins;
- préparer les différents types d'aliments en tenant compte des besoins de chaque animal;
- surveiller leur état de santé, déceler les symptômes des maladies animales les plus courantes;
- au besoin, recourir à un vétérinaire et l'assister;
- appliquer les programmes de lutte contre les animaux indésirables, les parasites et les maladies;

Entretien des installations

- construire des unités de logements (enclos, aquariums, terrariums) et des cages pour le transport;
- préparer les unités de vie des animaux (litière, structure, possibilités de mouvement, de grimper, de retrait, etc.);
- procéder quotidiennement au nettoyage et au contrôle des installations (cages, enceintes) et désinfecter les lieux selon les normes et la fréquence prescrites.

Environnement de travail

Les gardiens d'animaux travaillent par rotation 7 jours sur 7 selon des horaires irréguliers. Dans un laboratoire, ils collaborent essentiellement avec des chercheurs scientifiques (biologistes, chimistes) alors que dans un refuge, le contact avec des propriétaires d'animaux est fréquent. Leur activité n'est pas sans danger. Souvent seuls face aux animaux, les gardiens doivent observer calme et sang-froid en toutes circonstances.

Formation

La formation de gardien ou de gardienne d'animaux s'acquiert par un apprentissage dans l'une des 3 orientations suivantes:

- animaux de compagnie;
- animaux de laboratoire;
- animaux sauvages.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un lieu de garde d'animaux;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'EPSIC de Lausanne, dans une classe intercantonale romande;
- cours interentreprises (15 à 18 jours selon l'orientation, sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de gardien ou de gardienne d'animaux.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Biologie et détention d'animaux	240
Hygiène et pathologie	40
Organisation de l'entreprise et logistique	80
Ethique professionnelle et droit	60
Communication et service à la clientèle	40
Travaux spéciaux liés à l'orientation	140
Culture générale	360
Gymnastique et sport	120
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance physique
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens de l'observation
- Calme et sang-froid
- Hygiène et propreté
- Disponibilité

Perspectives professionnelles

Trouver une place d'apprentissage n'est pas facile. A l'issue de leur formation, le gardien ou la gardienne d'animaux décrochent plus facilement un emploi en ville où se situent les laboratoires, les industries, les salons de toilettage et les parcs animaliers qu'à la campagne. Les refuges et pensions souffrent d'un manque de places de travail et de moyens financiers. Certains employeurs choisissent parfois d'embaucher des personnes au bénéfice d'une formation professionnelle apparentée au domaine et de les former en emploi.

Les possibilités de promotion varient selon l'orientation choisie. Après quelques années d'expérience, les gardiens peuvent devenir responsable d'un refuge, gérant-e ou propriétaire d'une animalerie ou d'un commerce d'articles pour animaux. Pour celles et ceux qui ont choisi l'orientation "animaux de compagnie", ils peuvent aussi devenir gérant-e d'un salon de toilettage.

CFC délivrés en Suisse romande en 2015:

FR: 3; GE: 4; NE: 6; VS: 4; VD: 11.

Perfectionnement

Les gardiens d'animaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- nouvelles informations relatives au gardiennage des animaux et à la réglementation sur la protection des animaux transmises par l'Office vétérinaire fédéral ainsi que par les services vétérinaires cantonaux;
- cours de formation continue proposés par les organisations de protection de la nature et de la faune, les organisations du monde du travail, les laboratoires et les écoles sous forme de conférences, démonstrations, stages, etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant en médecine vétérinaire CFC/Assistante en médecine vétérinaire CFC
- Aviculteur CFC/Avicultrice CFC
- Conducteur de chiens/Conductrice de chiens
- Dresseur d'animaux/Dresseuse d'animaux
- Eleveur de chiens/Eleveuse de chiens
- Gardien de chevaux AFP/Gardienne de chevaux AFP
- Professionnel du cheval CFC/Professionnelle du cheval CFC
- Toiletteur pour chiens/Toiletteuse pour chiens

Adresses

Association faïtière pour la formation professionnelle des gardiens d'animaux (AFGA)
Tribtschenstrasse 7
Case postale 3065
6000 Lucerne
Tél.: 041 368 5802
<http://www.tierpfleger.ch>

Ecole professionnelle EPSIC
Rue de Genève 63
Case postale 5991
1002 Lausanne
Tél.: 021 316 58 58
<http://www.epsic.ch>

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne
Tél.: 058 463 30 33
<http://www.osav.admin.ch>